

MARAIS D'ARLEUX

Communes d'Arleux et d'Hamel

Maître d'ouvrage : Département du Nord

Propriétaire : Département du Nord

Gestionnaire : Département du Nord

Partenaire : Syndicat intercommunal de la région d'Arleux

Année : 2004



06

SURFACE

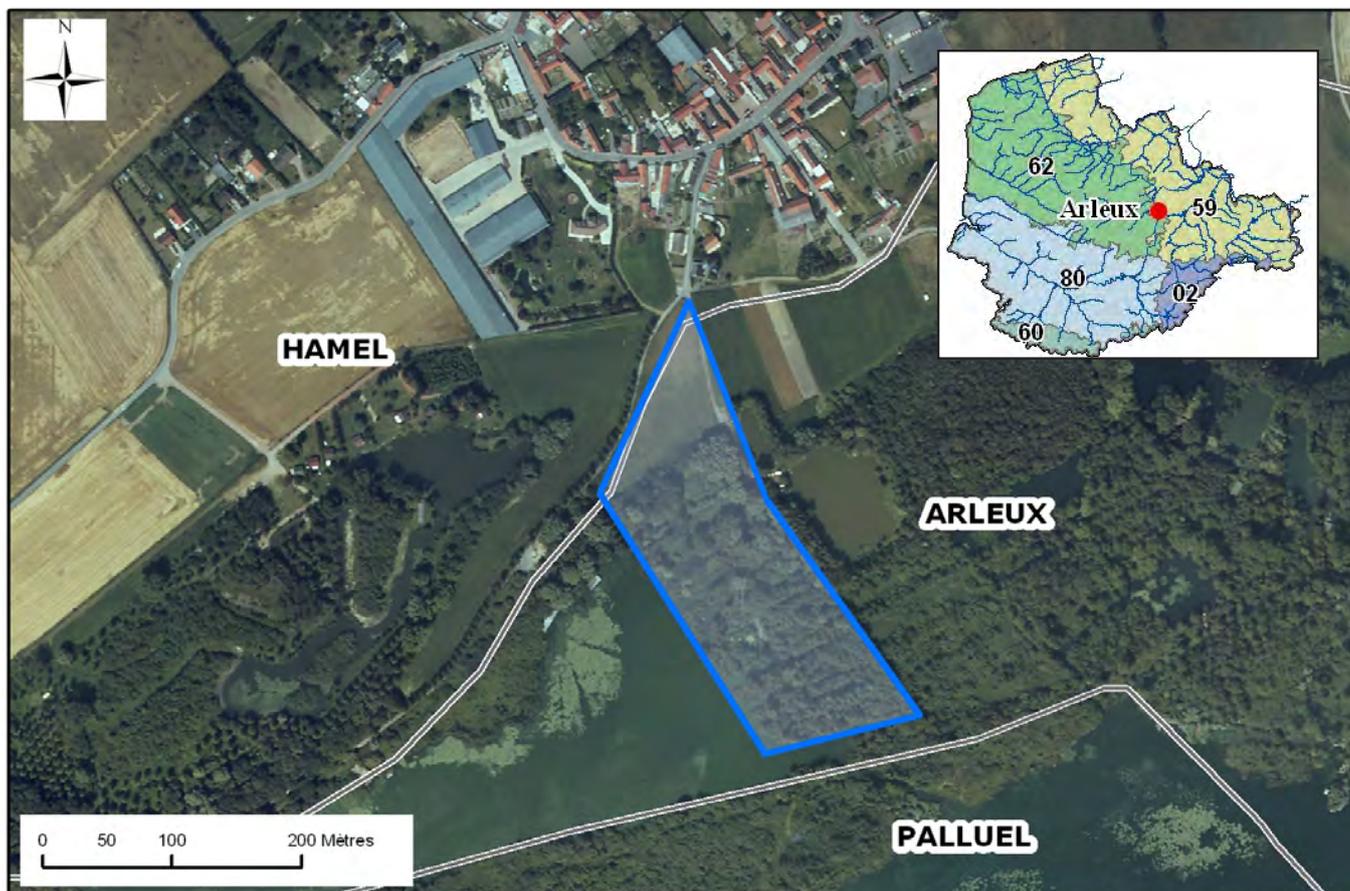
3,6 hectares

Contexte

La vallée de la Sensée est une dépression alluviale entre le plateau de l'Ostrevent et le plateau du Cambrésis. Elle constitue une rupture au sein des vastes paysages de plaines occupées en grande partie par l'agriculture et un univers d'openfield. La faiblesse des pentes et les difficultés d'écoulement ont favorisé la stagnation des eaux et sont à l'origine de la formation de la tourbe et de la succession des zones humides qui marquent l'identité paysagère de la vallée.

L'exploitation de la tourbe est ainsi à l'origine de la création de dépressions où s'est accumulée l'eau, créant de nombreux étangs. Cette pratique d'exploitation s'est accrue au cours du temps, notamment au XVIII^e siècle avec l'invention du « grand louchet ». Elle était cependant sévèrement réglementée. En 1779, un décret créait ainsi « les parts de marais en vue d'assèchement » et annonçait l'interdiction du tourbage pour stopper l'extension des marais. Les tentatives d'assèchement furent toutefois interrompues par la Révolution, les guerres successives et les nombreuses inondations. Le tourbage perdura ainsi jusqu'à une époque récente. La tourbe extraite, sous forme de briques, servait à fumer l'ail cultivé dans la vallée.

Dans les marais, l'exploitation de la tourbe explique l'aspect indenté (découpé) de certaines parcelles (comme celles acquises par le Département du Nord) ainsi que l'aspect abrupt des berges, ce qui rend dangereuse leur fréquentation. Les étangs sont également profonds.



Enjeux et objectifs

Les marais de la Sensée ont un parcellaire complexe. La multitude des usages (pêche, chasse, loisirs) en fait un secteur difficilement accessible et appréciable pour le public « profane ». L'action du Département vise à ouvrir des espaces au public et présenter sur ce site par la même occasion l'histoire du tourbage.



Marais d'Arleux

Actions et travaux

Acquis sur une petite partie (3,6 ha) en 1997 par le Département, le marais d'Arleux a été aménagé pour permettre au public de découvrir l'histoire des paysages, la formation de la tourbe et la diversité des écosystèmes.

Aux opérations de restauration écologiques (décapage, débroussaillage, taille des saules en têtard, fauche avec exportation, création d'îlots et d'un « tremblant ») ont fait suite l'installation de cheminements, de pontons, de points d'observation ornithologique, de divers panneaux pédagogiques qui expliquent les successions végétales, l'histoire des paysages, la place de l'homme dans ces systèmes longtemps exploités ainsi que la définition et la formation de la tourbe, d'une fosse de tourbage et l'installation d'un bac à chaînes pour accéder à une île. Une plaquette d'information et des visites guidées à destination du grand public et des scolaires complètent la mise en valeur du site.



Fosse de tourbage

Résultats

Le site fait l'objet de visites guidées. Il accueille ainsi régulièrement le grand public et des scolaires dans le cadre des programmes départementaux d'animations (« Rendez-vous nature ») et d'éducation à l'environnement (« Offrons la nature aux collégiens »). Ces visites sont réalisées par le Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux, le Mouvement national de lutte pour l'environnement-Sensée, Rainette environnement...



Plaque d'interprétation

Perspectives

En partenariat avec les élus locaux, le Département du Nord complète ses actions foncières autour de ce premier site afin de diversifier l'offre de la découverte nature et connecter ces espaces remarquables sur les chemins de découvertes communaux et les itinéraires de randonnée inscrit au PDIPR*.

Les acquisitions foncières visent également à constituer des ensembles fonciers homogènes afin de protéger des espaces de nature de forte richesse patrimoniale.



200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - B.P. 80818 - 59508 Douai cedex
Tél : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15 - www.eau-artois-picardie.fr

CONTACTS :

DÉPARTEMENT DU NORD : GUILLAUME LEMOINE
03.59.73.58.27

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA RÉGION D'ARLEUX :
03.27.89.51.74